

ORDRE GENERAL :

Effectif à fin mars 2023 :

	CDI 2023	CDD 2023	INTERIM 2023	SAISON 2023	SUSPENSION DE CONTRAT
Maintenance	28	3			
Fabrication + quai récept.	70	8			
Conditionnement	87	16			
Quai expé- nettoyage jour	27	1			
Nettoyage nuit	11	2			
Support industriel	14	0			
Services généraux	2	0			
TOTAL	239	30	78		7
Total effectifs CDI +CDD	269				
Nombre d'ETP+CDI, CDD et intérim	272.70				

1 ^{er} collège Ouvrier	174
2 ^{ème} collège Agent de maitrise	21
2 ^{ème} collège technicien	38
3 ^{ème} collège cadre	6

Compteurs au 26/03/2023

Maintenance	31.21	
Fabrication et quai réception	1.13	
Conditionnement	10.60	
Quai expédition	12.59	
Nettoyage nuit	9.95	
Support industriels	21.70	
Services généraux	6.66	
Moyenne du site	10.08	
Compteurs	+	-
2 ^{ème} collège Tam	60.03	-32.34
1 ^{er} collège ouv/emp	47.25	-35.58

Point sur les recrutements faits sur le mois d'avril à venir. Détail par type de contrat et Par poste.

Sur avril, il y a eu d'intégré 3 CDD, et 2 CDD et 1 mobilité arrivent en mai. Il nous reste 4 besoins de recrutement CDD (1 nett, 2 pousseurs, 1 allotement

La CGT vous demande de répondre à cette question sans tenir compte du bilan social (c'est un bilan global et non par site). Combien de salariés du site ont vu leur coefficient évoluer sur l'année 2022 ? Détail par CSP.

Il y a eu 36 changements de coefficient sur le site en 2022.

Suivi des accords :

<u>HORS ACCORDS EN MARS</u>	
Compteurs d'heures > + 70 h :	0
Compteurs d'heures < - 40 h :	0
Compteurs d'heures < - 20 h : (seniors 3 dernières années)	2
Compteurs d'heures > + 35 h : (seniors 3 dernières années)	1
Repos week-end inférieur à 35 h :	0
Repos week-end entre 35 h et 48 h > à 6 fois :	0
Repos journalier inférieur à 11 h :	0
Durée du travail journalier > 9 h 50 (hors temps de pause) :	1
Durée du travail de nuit > 8 h (hors temps de pause) :	0
Durée du travail hebdomadaire > 48 h (heures validées) :	0
Durée du travail hebdomadaire > 6 fois 42 h (heures validées) :	0
Durée du travail hebdomadaire < 21 h (heures validées) :	1
Travail du samedi après 18 h (hors fin de process) :	0
Modification des horaires hors délai :	1

Combien de contrats intérimaires ont été faits sur le site au mois de mars (initial et prolongation) ? Durée du contrat intérimaire du plus court et du plus long, détail par semaines.
Il y a eu 78 contrats intérimaires de réalisés sur le mois de mars.

La CGT demande s'il est prévu des journées non travaillées sur le site en mai. Si oui, lesquelles et pour quel service ?

Pas de journée non travaillée sur le site en mai, en juin le vendredi 16 sera fermé.

Combien de contrats CDD vont s'arrêter en mars 2023 ? Combien allez-vous en prolonger ? Sur quelles durées et dans quels services ?

Il y a 4 salariés en contrat de prolongé.

Combien de salariés ont travaillé le lundi de Pâques ?

Aucun salarié n'a travaillé cette journée-là.

Combien de salariés sur le site sont au forfait et combien n'ont pas pris leurs droits au repos ? Remise à 0 des compteurs : Combien de salariés, avec un compteur négatif, ont vu leur compteur passé par 0 au 23 avril 2022 ? Détail par CSP.

Combien de salariés ont été exemptés du passage à 0 ? Nombre d'heures positives au 23 avril ? Nombre d'heures négatives au 23 avril ?

Les éléments sont en cours de compilation (levées et clôtures des anomalies sur cette semaine), et seront partagés lors de la commission coordination sociale du 27/06/2023.

Les salariés remontent une très mauvaise qualité des vêtements de travail (vestes qui s'effilochent, trous dans les surblouses ...), ce qui peut entraîner un risque de corps étrangers dans le produit. Que compte mettre en place la société Elis ?

La société Elis va refaire fabriquer des vestes matelassées conformes. Des essais sont en cours avec des vestes sans manches en remplacement en attendant la livraison.

Les vestes sans manches mises à l'essai en attendant les futures livraisons ne conviennent pas aux salariés, car elles ne protègent pas du froid comme celle en place actuellement.

Volume et organisation de travail pour le mois de mai.

		S19	S20	S21	S22	S23
Fabrication Volaille	Nbres jours travaillés	4	4.5	5	4	5.5
	Volumes	314T	297T	365T	304T	373T
Fabrication Charcuterie	Nbres jours travaillés	4	4	4	4	5
	Volumes	21T	20T	17T	27T	31T
Dorage	Nbres jours travaillés	4	4	4	4	4
	Volumes	152T	169T	192T	154T	163T
Condit	Nbres jours travaillés	4	4	5	4	5
	Volumes volaille (en million de sachets)	1.316	1.236	1.705	1.294	1.363
	Volumes rôti (en milliers de sachets)	81	119	104	106	115
	Volumes charcuterie (en milliers de sachets)	23	25	35	33	31

Fabrication Volaille :

Combien d'heures de MOD ont été effectuées sur le mois de mars ?

En mars il y a eu 8 649h d'effectuées.

Quel a été le volume fabriqué sur le mois de mars ?

En mars il y a eu 447T de fabriqué.

Quai :

Quel est le kg/heure réalisé sur le mois de mars ?

En mars il y a eu 2292 KGS/H.

Dorage :

Combien d'heures de MOD ont été effectuées sur le mois de février et mars ?

En mars il y a eu 11 309H effectuées.

Quel a été le volume de produits dorés sur le mois de mars ?

Il a été doré 705T de produits sur le mois de mars.

Où en êtes-vous de l'installation de la doseuse salle épices ?

Comme évoqué lors du dernier RP (4/04/2023). L'installation de la doseuse sel sera réalisée S24. Une pré-validation chez le fournisseur est prévue S18.

CONDITIONNEMENT

Combien d'heures de MOD ont été effectuées sur le mois de mars ?

En mars 11 309h ont été effectuées dans le service.

Quel a été le nombre de sachet conditionné sur le mois de mars ?

En mars 7 312 771 sachets ont été conditionnés.

Quel a été le nombre de sachet conditionné à la gamme Halal sur le mois mars ?

En mars 1 320 075 sachets ont été conditionnés sur la gamme halal.

Quel est le volume expédié à Wissous en mars ?

En mars 2 756 196 sachets ont été expédié à Wissous.

Où en êtes-vous dans le plan de formations sur les différents postes et la demande des salariés ?

Au 20/04, l'encadrement est à 60% du budget QP au service conditionnement.

Les salariés demandent des explications sur le principe du contrat date, invoqué à chaque fois qu'il y a un samedi travaillé précédent un jour férié de la semaine suivante comme le lundi

La plupart des produits ont une DLC de 28jours. Sur ces 28j, la direction assure aux clients que les produits une fois sur leurs entrepôts ont minimum 21j de DLC restants. C'est ce qu'on appelle le contrat date. Cela veut dire que la direction à 7 jours pour vendre ses produits, passés ces 7j le produit devient un invendu (déstockage, casse, etc.). C'est un des critères dans le pilotage du stock produits finis car s'il monte trop haut en stock, en cas de baisse des ventes il y aura plus d'invendus.

Les salariés qui ont subi la perte de leurs primes en travaillant sur la ligne 6 et 2 la semaine 17, demandent le paiement de celle-ci.

Conformément aux règles d'entreprises, les primes d'équipes sont versées si embauche avant 7h ou débauche après 20h avec 6h minimum de travail effectif. Pour la S17, le planning ne permettait pas de remplir un huit complet sur la ligne 2 et la ligne 6 (produits AC). Il a été programmé une charge de 6h de travail sur la ligne 2 pour conditionner les produits des AC dont une partie était déjà disponible de 8h à 10h et le reste est arrivait sur site par navette pour 10H. A ce titre, une nouvelle organisation est en cours d'étude pour conditionner sur des huit complets et avec des horaires habituels.

Les règles s'appliquent lorsque celle-ci sont préjudiciable aux salariés mais dans l'autre sens elle se contournent. Lorsque l'employeur impose unilatéralement une désorganisation d'un service, le salarié ne doit pas se retrouver pénalisé financièrement et en temps. Toute contrainte dans l'entreprise est rémunéré, et ce sont les règles, donc celle-ci ne devrait pas être une exception.

Quels sont les règles d'attributions du coefficient aux postes qualifiés pour les contrats étudiants ?

Les contrats CDD ou saisonniers ont les mêmes règles d'attributions de coefficient, et leur coefficient est valorisé par leur développement de compétences validé par l'outil de gestion. Des étudiants se voient pourtant revenir régulièrement sans que le coefficient ne change.

Nous vous demandons de respecter l'accord concernant le coef 125, à savoir que son application concerne uniquement le poste opérateur 1er niveau et non tous les postes.

Combien y-a-t-il de poste aux coef 125 1^{er} niveau ?

Le poste opérateur 1er niveau est au coefficient 125, seuls les nouveaux entrants sont à ce coefficient lors de leur intégration.

Un salarié qui embauche sous contrat à un poste qualifié ne doit pas être au coefficient 125. Nous avons trop souvent constaté que les contrats restaient sur toute leur durée aux coefficient 125.

Pour rappel, le coef 125 opérateur 1^{er} niveau a été créé et intégré dans l'accord renaissance en 2017 pour les opérateurs de la ligne jard.

Pour la CGT nous assimilons cette pratique à faire des gains sur les coûts de production, autrement dit de la main d'œuvre à pas cher.

Les salariés demandent que l'affichage des compteurs soit identique à celui de la fabrication. Il sera modifié dans ce sens courant mai.

SERVICE GENERAUX :

Quand est-il prévu une réparation du sol (plusieurs trous) de la salle de lavage des cuves ?

Il n'est pas prévu de réparation du sol sur une grande surface dans cette salle, des DI doivent être réalisées dès qu'un trou est observé.

SECURITE – CONDITION DE TRAVAIL :

La CGT vous demande le nombre de salariés qui ont été reclassés suite à des problèmes de santé sur le mois dernier ?

Non

Avez-vous des signalements de harcèlement moral ou sexuel sur le site. Et si oui, quelles suites ont été données ?

Non

Nous vous demandons un point bactériologique concernant le site sur le mois dernier.

Pas de problématique majeure.

Nous vous demandons une répartition détaillée des lésions par type de blessures.

